



BRÈVES de LUCENAY

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.

Votre Maire, Valérie DUGELAY



MEILLEURS VOEUX 2020

Valérie Dugelay, Maire de Lucenay, et les élus du conseil municipal vous souhaitent une très belle année 2020.

Ils ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux.

Samedi **11 janvier 2020** à **16h30** à l'école maternelle Robert Doisneau, chemin des écoliers.



EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 OCTOBRE 2019

Présents : DUGELAY Valérie, BARJON Hervé, BERJOT Valérie, DIDIER Michel, LE CALVE Jean-Philippe, CHANDIOUX Georges, DAVAINÉ Alix, BOUVET Nicole, HUG Catherine, FOURRICHON Annick, VERMARE Michèle, FORNAS Maurice, CUZOL Raphaële, SOSPEDRA Gilles, MAZZOTTI Cédric, BERNARD Anne-Sophie.

Absent : BESSON Anthony

Pouvoirs : COLLEN Christian a donné pouvoir à DIDIER Michel

VIVION Daniel a donné pouvoir à LE CALVE Jean-Philippe

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20 h sous la présidence de Madame DUGELAY Valérie, Maire

Secrétaire de séance : HUG Catherine

REGLEMENT COMMUNAL DE PUBLICITE

Madame Vermare Michèle indique que le règlement actuel sera caduc au 20 juillet 2020. Elle rappelle que par délibération du 27 novembre 2018, le conseil municipal a décidé le lancement de la prescription d'un nouveau règlement, afin de préserver l'environnement du village. Une commission formée d'élus est en charge de ce dossier. Elle est aidée par Mr Ronda Thierry, juriste de la DDT qui intervient gracieusement auprès des communes qui le sollicitent. L'Etat a fourni à la commune un porteur à connaissance comportant des prescriptions. La commission s'est réunie plusieurs fois pour élaborer un projet de règlement. Une réunion de concertation a été organisée le 24 septembre Ce règlement porte sur les enseignes, les préenseignes et la publicité. Les enseignes désignent l'activité exercée, les préenseignes signalent la proximité d'une activité et la publicité est destinée à informer le public ou à attirer l'attention. Ces dispositifs doivent respecter les normes imposées par le règlement (surface, hauteur, ...) Le zonage de ce règlement divise le territoire en deux :

- une zone en agglomération où la publicité et les préenseignes sont autorisées sur un tronçon de la RD 30 à l'entrée et à la sortie. Il existe cependant des exceptions pour certains domaines d'activité notamment les produits du terroir et la promotion immobilière.
- Une zone hors agglomération où seules sont autorisées les préenseignes.

Le conseil municipal arrête le projet de règlement sans modification, par 17 voix Pour et une abstention.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Monsieur Barjon Hervé, Adjoint aux finances, informe le Conseil Municipal que suite à la réduction de sa surface, l'opération plateforme de stockage, destinée aux services techniques, présente un solde positif de 6548 euros. Monsieur Barjon Hervé propose de répartir ce solde sur les opérations Matériel de voirie et Parking du Puits de la Ville. Monsieur Barjon précise que ces virements de crédits ne modifient pas l'équilibre du budget.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, par 17 voix Pour et une abstention, décide d'augmenter les crédits de chacune de ces deux opérations de 3 274 euros et de diminuer de 6 548 euros les crédits de l'opération plateforme de stockage.

Madame le Maire indique à l'Assemblée que le conseil municipal de Morancé a décidé par délibération du 16 septembre 2019 d'intégrer le dispositif de police pluricommunale institué entre les communes de Chazay d'Azergues, Belmont d'Azergues, Charnay, Lucenay, Marcilly d'Azergues. Une nouvelle convention de mise à disposition de la police municipale de Chazay d'Azergues et Morancé doit être signée par les maires des six communes. Cette convention permet l'intervention de ces deux polices sur l'ensemble des communes.

En cas de manifestation importante sur une de ces six communes, l'ensemble des agents de la police pluricommunale pourra être mobilisé sur cette commune. Madame le Maire demande ensuite au conseil municipal l'autorisation de signer cette nouvelle convention de mise à disposition et tous documents afférents à l'entrée de Morancé dans cette police pluricommunale. Le conseil municipal après en avoir délibéré, par 17 voix Pour et 1 voix Contre, autorise Madame le Maire à signer cette convention.

AVENANTS AUX MARCHES DE LA SALLE POLYVALENTE

Madame le Maire rappelle tout d'abord au conseil municipal que les travaux avancent conformément au planning.

Madame le Maire présente ensuite au conseil municipal des fournitures supplémentaires qui semblent opportunes depuis la signature des marchés initiaux. A l'intérieur de la salle, il est proposé d'installer des portes coulissantes dont le coût est estimé à 6000 euros HT. Ces travaux seraient effectués par l'entreprise Vervier, titulaire du lot N°8.

A l'extérieur de la salle, il semble intéressant de prévoir, suite aux canicules répétées et les restrictions d'eau qui en découlent, une cuve de récupération des eaux de pluie. Cette cuve constituerait une réserve d'eau permettant notamment l'arrosage de la commune. Un devis a été fourni par l'entreprise Espaces Verts des Mont d'Or, titulaire du lot N°2, pour la fourniture et pose d'une cuve de 8000 litres, il s'élève à 8698 HT (travaux d'électricité compris pour 343,45 euros HT). Madame le Maire précise que ces suppléments entrent dans les crédits budgétaires prévus pour l'aménagement de la salle polyvalente.

Madame le Maire demande ensuite au conseil municipal l'autorisation de signer les avenants ou marchés complémentaires avec les entreprises. Le conseil municipal après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à signer ces documents, par 17 voix pour et une abstention pour l'installation des portes coulissantes et à l'unanimité pour l'installation d'une cuve de réserve d'eau.

Madame le Maire indique qu'il convient de choisir la couleur du crépi des façades et propose à chaque membre du conseil municipal de se prononcer en fin de séance sur échantillons.

Elle précise que des associations (Sou des écoles, Comité des fêtes, Théâtre, ...) seront concertées afin de connaître leurs besoins en termes d'alimentation électrique et d'éclairage.

DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU POUR SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il est possible d'obtenir une subvention de l'agence de l'eau dans le cadre de la réalisation du schéma directeur d'assainissement et d'eaux pluviales de la commune. Le montant de la dépense a été estimé à 90 000 euros HT par le cabinet BAC (assistant maître d'ouvrage) et le taux de subvention peut être de 50 %.

Madame le Maire précise que ce projet a été inscrit au budget et demande au conseil municipal de l'autoriser à solliciter de l'agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse une aide financière. Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, mandate Madame le Maire pour effectuer toutes démarches et signer tous documents nécessaires à cette demande de subvention.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Monsieur DIDIER Michel, conseiller municipal délégué aux bâtiments, fait le point sur les travaux de bâtiments réalisés durant l'été :

- Mairie : 5 fenêtres ont été changées à l'étage.
- Ecole : l'installation des tableaux interactifs a été réalisée début juillet.
- Cimetière : la reprise des piliers et la consolidation du portail de l'entrée ont été réalisées par le personnel du service technique.
- Eglise : l'entreprise Paccard est intervenue suite à une panne du système électrique de mise en marche des cloches.
- Orangerie : divers travaux d'électricité ont été effectués.

Monsieur LE CALVE Jean-Philippe, adjoint à la voirie, fait le point sur les travaux de voirie

Le regard vers le terrain de tennis a été refait.

Un miroir a été posé au carrefour de la rue du Stade et du chemin du Creux de la Cure pour faciliter la traversée.

Suite à un affaissement sur 5 mètres de la voirie Creux de la cure, les travaux de reprise seront effectués le mois prochain.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Valérie BERJOT précise que la rentrée s'est bien passée. 51 nouvelles inscriptions sont arrivées pendant l'été. L'effectif s'élève à 207 élèves. Alix Davaine indique qu'elle a de bons retours des familles quant à la restauration scolaire.

Syndicat mixte et géopark :

Géopark : les plans d'action vont être présentés. A Lucenay, deux circuits seront labellisés.

Sport

Georges CHANDIOUX informe que notre terrain de football a été utilisé par le club MDA pour l'organisation d'un plateau de jeunes équipes féminines.

Gérontologie

Anne-Sophie BERNARD évoque l'étude d'un projet de plateau d'offres de services qui serait porté par une association intercommunale. Le Département et la communauté de communes apporteraient les financements.

QUESTIONS DIVERSES

Ancienne caserne

Dans le cadre de la vente de l'ancienne caserne, il est nécessaire d'acter des servitudes de passage de différents réseaux et passage à talon. Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer ces servitudes auprès de l'étude Colombel, Carniel, Taithe. Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer tous documents afférents à ces servitudes.

Remise de prix

La commune a reçu le prix de mise en valeur du domaine public au concours de fleurissement 2019 et le prix spécial pour la décoration du village dans le cadre de Rosé Nuits d'Été.



EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 NOVEMBRE 2019

Présents : DUGELAY Valérie, BARJON Hervé, BERJOT Valérie, DIDIER Michel, LE CALVE Jean-Philippe, DAVAINÉ Alix, HUG Catherine, FOURRICHON Annick, VERMARE Michèle, FORNAS Maurice, CUZOL Raphaële, SOSPEDRA Gilles, BERNARD Anne-Sophie.

Absent : BESSON Anthony

Pouvoirs : COLLEN Christian a donné pouvoir à DIDIER Michel

MAZZOTTI Cédric a donné pouvoir à BERJOT Valérie

CHANDIOUX Georges a donné pouvoir à VERMARE Michelle

BOUVET Nicole a donné pouvoir à DUGELAY Valérie

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20 H sous la présidence de Madame DUGELAY Valérie, Maire.

Secrétaire de séance : HUG Catherine

EMPRUNT

Monsieur BARJON Hervé, Adjoint aux finances rappelle au conseil municipal que conformément au budget primitif 2019, il était prévu de souscrire un emprunt de 78 653 euros afin de financer notamment l'aménagement de la salle polyvalente. Monsieur BARJON Hervé expose que quatre banques ont été sollicitées avec pour conditions principales : une durée de 20 ans et un taux fixe. Après étude, la meilleure offre est celle du crédit agricole qui propose des remboursements mensuels, au taux de 0,66 % et des frais de dossier de 100 euros. Le déblocage des fonds aurait lieu avant le 31 décembre 2019 et le premier remboursement se ferait sur l'année 2020.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des diverses propositions et après en avoir délibéré, décide par 16 voix Pour et une abstention de retenir l'offre du crédit agricole aux conditions ci-dessus exposées et autorise Madame le Maire à signer le contrat de prêt.

INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR MUNICIPAL

Madame le Maire informe le Conseil que, conformément à l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, les prestations de conseil d'assistance exercées par les comptables non centralisateurs du Trésor, en matière budgétaire, économique, financières et comptable, ont un caractère facultatif et peuvent donner lieu au versement d'une indemnité par les collectivités dite « indemnité de conseil ».

Il convient donc de déterminer, outre le principe du versement de cette indemnité au comptable de la collectivité, le comptable public de Chazay d'Azergues, son taux et la périodicité de versement.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide à l'unanimité, de verser une indemnité au taux de 80 % pour l'année 2019 soit :

- Indemnité de conseil de Mr Bisson Pierre : 510,85 x 80% (taux) soit 408,68 euros (total brut).

Les crédits sont prévus au budget communal à l'article 6225. Cette indemnité sera versée en décembre 2019.

Cette indemnité se verra appliquer les cotisations obligatoires (CSG, RDS).

Monsieur DIDIER Michel, conseiller municipal délégué aux bâtiments, fait le point sur les travaux de bâtiments réalisés :

- Mairie : les travaux d'accessibilité sont terminés.
- Rendez-vous des Carriers et de l'Eglise : les portes et volets ont été lasurés.
- Restauration scolaire : les châssis du local frigorifique ont été modifiés.
- Ecole Maternelle : une bande de propreté béton a été réalisée sur le côté de la cour afin d'éviter les coulées de terre sur l'enrobé.
- Salle Tonic : la pose d'un compteur d'eau a été réalisée suite à la vente de l'ancienne caserne.

Monsieur LE CALVE Jean-Philippe, adjoint à la voirie, fait le point sur les travaux de voirie :

De nombreux administrés nous ont interpellé sur la vitesse excessive de certains véhicules lors de la traversée de notre village, avec parfois des comportements accidentogènes, susceptibles de mettre en danger les piétons et les cyclistes.

C'est pourquoi suivant la proposition de la commission voirie, nous installerons sous quinze jours deux radars pédagogiques dans les deux sens de circulation, de part et d'autre de la mairie, dans le but de sensibiliser les automobilistes en excès de vitesse. Au-delà de 61 km/h, seul un signal danger s'affichera afin de ne pas encourager la recherche de « record de vitesse »,

Toujours pour limiter la vitesse, nous avons instauré depuis plusieurs mois des priorités à droite tout le long de la RD 30.

Même si nous constatons une réduction de la vitesse depuis, nous avons tous constaté que certains conducteurs ne respectent pas toujours ces priorités à droite. Nous avons donc décidé de renforcer leur signalisation par l'ajout d'un flash clignotant qui se déclenche à l'approche des véhicules. Après celui déjà installé dans la direction de Morancé avant la rue de l'Ancienne Cure, un second va être posé avant l'Ancienne Grand' Rue, et un troisième, direction Anse, avant la rue des Sports.

Enfin pour compléter la sécurité sur cet axe, 8 candélabres seront installés le long de la RD 30 côté Morancé, courant décembre. Les travaux seront réalisés par l'entreprise SOBECA.

Concernant les travaux de voirie 2019 notamment sur le haut du chemin du Creux de la Cure et une partie de la rue des Ecoliers, le planning des entreprises étant surchargés, la réalisation de nos travaux est reportée au premier trimestre 2020.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

COMMISSION VOIRIE

Une réunion a été organisée pour choisir l'emplacement des radars pédagogiques.

CCAS

Anne-Sophie Bernard rappelle que des réunions sont organisées afin de définir la date de permanence de distribution des colis aux anciens et de préparer le repas des Anciens.

SITE INTERNET

La rubrique tourisme sera traduite en anglais.

PANNEAU D'INFORMATIONS

Il ne fonctionnera pas de 23 heures à 5 heures afin d'éviter la pollution lumineuse.



DATES A NE PAS MANQUER

17 décembre

Conseil Municipal – 20h

18 décembre

CCAS - Permanence en Mairie - Colis de Noël – 16h à 17h

3 janvier

Classe en "1" - AG - Salle des associations – 20h00

5 janvier

Classe en "0" - Vente de brioches par les 19/20 ans

9 janvier

Club de l'Age d'Or - AG - "Au Rendez-vous des carriers" – 11h

10 janvier

Classe en "7" - AG - Salle des associations – 19h

11 janvier

Vœux du Maire – École Maternelle Robert Doisneau, 253 chemin des Écoliers – 16h30

12 janvier

La « Chasse » - Vente de boudin - Devant la boulangerie – 8h à 12h30

Anciens Combattants – Salle des associations – 10h

17 janvier

Comité des fêtes – AG – Salle des associations – 20h

18 janvier

Classe en "4" - AG - Salle des associations – 10h30

19 janvier

Classe en "0" - Vente de brioches par les 19/20 ans

31 janvier

Classe en 2 - Assemblée Générale et Rois à 20 h, salle des associations

Toutes les personnes nées en "2" sont invitées à cette soirée

1er février

La "Boule Joyeuse" - Bouquets des conscrits - Salle des associations – 10h

Classe en 4 - Repas au restaurant – 20h

4 février

Classe en 9 - AG - Salle des associations – 19h

8 février

Sou des écoles – Sortie de ski à la Clusaz – Ouvert à tous – Départ de Lucenay – Sur inscription.

16 février

Repas de la "Chasse" - Salle des pierres blanches – 12h

12 mars

Club de l'âge d'Or - Repas + conscrits – Choucroute – 12h30

15 mars

Elections municipales

21 mars

La boule joyeuse - Eliminatoires - Stade bouliste – 8h Simple 3 et 4 D

22 mars

- Elections municipales

- Course d'orientation des pierres dorées COPIDO organise une randonnée d'orientation chasse à la balise départ 10 h salle des Pierres Banches : infos à retrouver sur www.copido.fr

- Classe en 7 : Vente rougails, devant la boulangerie 8h à 12h30

29 mars

Classe en 4 – Jambon au foin – devant la boulangerie – 7h30 à 12h30

4 avril

2ème édition du Gospel Groove par les classes en 2 à 17h Eglise de Lucenay



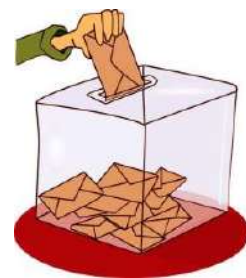
POINT INFOS :

• Peut-on s'inscrire sur les listes électorales et voter la même année ?

En 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales afin de participer à un scrutin était le dernier jour du 2ème mois précédant le scrutin.

A partir du 1er janvier 2020, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 6° vendredi précédant le jour du scrutin ; à savoir, pour pouvoir voter lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, il est possible de s'inscrire jusqu'au vendredi 7 février 2020. (sauf circonstances particulières : militaires, mutation des fonctionnaires, jeunes atteignant la majorité, acquisition de la nationalité française.)

www.interieur.gouv.fr/elections/comment-voter/inscription-sur-les-listes-electorales



• Cartes d'identité/Passeports

Nous rappelons aux administrés que, pour plus de sécurité, le renouvellement des cartes d'identité ne se fait plus dans les mairies de domicile, mais dans les mairies équipées de dispositif de recueil (DR). En conséquence pour les habitants de Lucenay, il conviendra de prendre RDV auprès de la mairie de Anse, la plus proche, ou tout autre mairie de l'agglomération dont vous pouvez trouver la liste ww.rhone.gouv.fr, sur le site de la préfecture du Rhône (36 mairies à votre disposition). Une demande en ligne préremplie peut également vous faire gagner du temps.

• Jeunes de 16 ans :

Pensez au recensement, cette **obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.**

La mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront vos démarches administratives et votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies

Environnement

Pour éviter la pollution lumineuse le panneau informatif et lumineux est éteint de 23h à 5h du matin.



COMPTES RENDUS

Des conseils municipaux sont consultables en intégralité sur le site de la commune <http://www.lucenay.fr/> et à l'affichage du parc de la mairie.

Adresse e-mail de la commune : mairie@lucenay.fr

N'hésitez pas à consulter le compte rendu du conseil communautaire de la communauté de communes sur le site www.cc-beaujolais.com

Ines, Sakina ALLOUCHE le 15.09.2019

Alice, Marie-Agnès, Jeanne BUREAU le 21.09.2019

Enorah Eléa Lyzie LEBLEU née le 23.11.2019

Mariages :

Gilles Philippe HAYOT et Cécile Christine BORY le 12.10.19

Décès :

Gisèle VERRIERE née CLOIX le 10.06.2019

Jean Julien OVIZE le 30.06.2019

Georges PATIN le 05.07.19

Emilie BERNARDIN née RICHE le 02.10.2019

Anne Marie SOLERTI née GUILLAUME le 15.09.2019

Pierrette VERDOUX née FORTIER le 02.11.2019

Robert DAUVERGNE le 12.11.2019

ETAT CIVIL

Nous rappelons que sans l'accord des familles aucune parution ne peut avoir lieu.

Naissances : 9 naissances ont été enregistrées au second trimestre 2019 dont :

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE :

Lundi, mardi vendredi de 13h30 à 17h30.

Mercredi de 8h30 à 12h15.

Jeudi de 13h30 à 18h45.

Tél : 04-74-09-96-50

Fax : 04-74-09-96-55

Email : mairie@lucenay.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Tél : 04.74.68.71.53

- ✓ Le lundi de 13h30 à 17h30 **uniquement service de retrait de colis et de lettres recommandées.**
- ✓ Le mardi de 13h30 à 17h30
- ✓ Le mercredi de 8h30 à 12h15
- ✓ Le jeudi de 13h30 à 18h45
- ✓ Le vendredi de 13h30 à 17h30
- ✓ Le samedi de 9h30 à 11h30

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE -04 74 09 96 53

Mercredi 14h00 à 15h30

Samedi : 10h30 à 11h30

fermeture le samedi 28/12 réouverture le 4 janvier

la bibliothèque sera ouverte le samedi 21/12

fermeture les mercredis des vacances scolaires



Corinne Roy, Armelle Cousin, Danielle Chouaba, Amandine Remenant, Mireille Fautrière, Salette Chandieux, Armande Vimal et Françoise Flocard.

Un grand merci à toutes

LES ADRESSES DES POUBELLES CANINES

- Parking école sur D30
- Parking du cimetière
- Parking du Puits de la Ville
- Place de l'église consultable sur le site.



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

NOUVEAU

Le marché de collecte a été renouvelé par la communauté de communes et un nouveau calendrier de collecte a été distribué dans chaque boîte aux lettres le mois dernier. (disponible sur le site de la CCBPD et à l'accueil de la mairie) « Un temps de rodage est nécessaire à l'entreprise pour effectuer la tournée de collecte sur la commune ; éviter de rentrer votre bac à midi s'il n'a pas été vidé ; votre rue peut être collectée dans l'après-midi. »



☞ *Depuis le 1^{er} décembre, les bacs de tri couvercle jaune, sont désormais collectés les lundis des semaines impaires. Les ordures ménagères restent collectées tous les lundis et jeudis.*

Rappel : tout brûlage à l'air libre est interdit ; merci d'utiliser la déchetterie

(horaires d'ouverture sur le site de la CCBPD www.cc-pierresdorees.com.)



Pour les nouveaux arrivants, une carte de déchetterie est à votre disposition en mairie pour accéder aux déchetteries de CHAZAY et de ANSE. (Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. En cas de perte, la nouvelle carte est payante : établir un chèque de 20 € à l'ordre du Syndicat Mixte). Les horaires des déchetteries sont sur le site de la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées CCBPD).

NUMEROS UTILES

Numéro d'urgence : 112

Police/Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMUS : 15

Brigade gendarmerie de Anse : 04-74-67-02-17.

Carte crédit perdue ou volée : 0892 705 705.

Opposition chéquier : 0 892 683 208.

Infos escroqueries : 0811 020 217.

Urgence électricité : 09 726 750 69

Urgence gaz : 0 810 47 33 33

Urgence eau : 09 77 40 11 30

Agent de Surveillance Voie Publique : 06.12.12.00.55

ÇA C'EST PASSÉ A LUCENAY

COURSE DES 9 CLOCHERS du 13 Octobre

Un temps idéal accompagnait cette belle course où de nombreux sportifs ont pu traverser Lucenay sous les encouragements des Lucenois. Merci aux organisateurs, aux bénévoles Lucenois qui ont assuré la mise en place du parcours et la sécurité de tous et à Jean-Philippe LE CALVÉ qui a coordonné cette manifestation.

Enfin MERCI et BRAVO aux jeunes musiciens de l'école de musique de Chazay, dont certains sont Lucenois, et qui ont rythmé la course lors du passage dans notre carrière.



C . C . E



Un nouveau conseil d'enfants a été élu pour l'année 2019.



La fête foraine

C'est encore une manifestation très attendue qui a eu lieu sous un beau soleil le 13 Octobre.

Petits et grands se sont retrouvés pour profiter d'un moment festif en famille ou entre amis parmi les manèges et les gourmandises.



Cérémonie du 11 NOVEMBRE



De nombreuses personnes ont assisté à cette cérémonie chargée d'émotion.

En plus des soldats morts pour les France dans le conflit mondial, soldats, gendarmes morts pour la France dans des conflits ou attentats en 2019, ont été honorés.

Les enfants de l'école Robert Doisneau étaient présents aux côtés des anciens combattants, sapeurs-pompiers, et du Maire.

Beaujolais Nouveau

Si la quantité n'est pas toujours au rendez-vous, la qualité ne fait aucun doute.

Les viticulteurs Lucenois nous ont accueillis dans leurs caves durant plusieurs jours, nous proposant à la dégustation leur Beaujolais nouveau, mais aussi leurs blancs, rouges, crémants...

Mr et Mme Lapierre ont également fêté les 100 ans d'une vigne appartenant à Mr et Mme Torret, dont ils ont l'exploitation.



Fête du 8 Décembre



QUOI DE 9 A LUCENAY

Le saviez-vous ?



Un cheminement doux existe depuis le lieu-dit du Chiel jusqu'à Anse. Connu surtout des plus anciens Lucenois, il part depuis le restaurant du golf, passe sous Aquazergues pour vous emmener jusqu'à Anse à 2.7km, en passant par un chemin très vert le long du golf.



Un deuxième chemin doux a été matérialisé, défriché et rendu aisément accessible pour rejoindre Morancé. En effet, vous pouvez depuis quelques mois, par ce chemin qui longe les vignes, domine le bas de notre village voir les monts du Lyonnais, parfois les Alpes et rejoindre ce second village voisin en toute sécurité. Ce chemin se prend à la hauteur du 153 rue de la Traversière pour arriver dans la rue allant à la pharmacie.

Atelier Ephémère

C'est reparti pour une décoration de Noël basée sur la récupération et la transformation d'anciennes boules de Noël, de décorations... (Merci aux Lucenois qui ont joué le jeu !), utilisation également de pommes de pins, branchages et autres produits naturels.



Cet atelier se réunit pour deux événements par an pour embellir notre village.



Salle POLYSONS

Les travaux se poursuivent selon le planning.



Interview



Mr ALESIA, Chocolatier, mais aussi artiste a créé une entreprise artisanale sur Lucenay.

Cette entreprise qui emploie entre autre des personnes en situation de handicap, se développe rapidement, lui permettant aujourd'hui d'élargir sa gamme de produits avec du Bio et des présentations originales.

Mr Alesia nous parle de son « livre chocolat » par exemple :

La métaphore « dévorer un livre » ne mérite-t-elle pas d'être enfin prise au sérieux ? C'est à Lucenay que le Chocolat de poche conçoit des tablettes poétiques d'un nouveau genre, qui reprennent les codes du

livre papier en format poche. Avec sa jaquette illustrée et un texte imprimé dans l'emballage, le livre-chocolat personnalisable est le fruit d'une production artisanale sans sous-traitance, de la sélection à la transformation en passant par l'emballage manuel, reflet d'un savoir-faire rare dont l'ambition est de tromper l'œil mais pas le palais !



Emmanuel ALLASIA Facebook : « le chocolat de poche » ou « le chocolat de poche.com »

MME MERIEN, Diététicien spécialisé en Micronutrition

Le diététicien est un professionnel diplômé, formé pour appliquer les principes diététiques permettant d'assurer :

- Une alimentation équilibrée en situation normale pour le maintien de la santé (alimentation de la femme enceinte, de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne âgée, du sportif)
- Une alimentation adaptée au traitement de certaines pathologies (obésité, diabète, maladies cardiovasculaires, hyper cholestérolémie, hypertriglycéridémie, troubles intestinaux, allergies alimentaires, insuffisance rénale...).

Il est donc thérapeute, éducateur, conseiller et organisateur de restauration.

Et la micronutrition dans tout ça ?

Le rôle essentiel que les macronutriments et les micronutriments jouent dans la prévention et le traitement de la plupart des pathologies a été clarifié grâce à des études épidémiologiques et cliniques publiées ces dernières années. Ainsi, il est maintenant reconnu que l'alimentation participe activement à l'optimisation de la santé, de la performance physique et psychique en vue d'un bien être durable.



Toutefois, retrouver une situation d'équilibre prend du temps et demande une implication quotidienne.

Pour rappel, dans nos aliments nous avons :

- Des macronutriments qui fournissent l'énergie et la force nécessaire à notre organisme. Ce sont les glucides, les lipides et les protéines.
- Des micronutriments qui jouent un rôle fondamental dans le fonctionnement de l'ensemble des métabolismes. Ce sont les vitamines, les minéraux et oligo-éléments, les acides gras essentiels, les acides aminés, les probiotiques...

Les champs d'applications de la micronutrition sont nombreux, à titre d'exemples on peut citer :

- Les troubles du fonctionnement digestif : assimilation des nutriments, confort et transit, problèmes de perméabilité intestinale, intolérances et allergies ;
- L'accompagnement du traitement du surpoids et de ses complications cardio-métaboliques ;
- Les troubles de l'humeur et du sommeil ; troubles du comportement alimentaire ; le sevrage tabagique ;
- L'alimentation santé pour son bien-être quotidien et sa santé à long terme ;
- La lutte contre le vieillissement et les maladies dégénératives ;
- La prévention des maladies cardiovasculaires et du syndrome métabolique...

Aline MERRIEN, diététicienne D.E. Spécialisée en Nutrithérapie et Micronutrition

<http://www.dietaline.com>

Tél : 06.61.11.48.41

LES ACTIONS DE VOS ELUS

Bienvenue aux nouveaux arrivants



Le conseil municipal a eu le plaisir, fin novembre d'inviter autour d'un apéritif les Lucenois arrivés entre Octobre 2018 et Novembre 2019. C'est en famille qu'ils sont venus au Domaine des Grandes Tours chez Mr et Mme Vincent Lapierre, viticulteurs.

En effet depuis plusieurs années, le choix a été fait de recevoir hors les murs de la Mairie pour permettre aux nouveaux arrivants de rencontrer des viticulteurs ou autres producteurs locaux et mettre en valeur leur profession.

Cœur de Ferme continue de nous accompagner dans cette démarche en offrant ainsi, un buffet apéritif de productions chaudes ou froides vendues dans leurs locaux.

Les échanges ont permis aux nouveaux arrivants de se connaître davantage, de connaître le fonctionnement de notre commune, et bien sûr, d'échanger de vive voix avec les élus.



Le CCAS

Le CCAS a le plaisir, cette année encore, de livrer des colis de Noël ou de partager un repas-spectacle au VAL D'AZERGUES Traiteur avec nos aînés de + de 75 ans.

Le CCAS continue de porter des chocolats aux personnes en Maisons de repos, et de retraite...



COMMUNAUTE DE COMMUNES



Concours du fleurissement Embellir les Beaujolais des Pierres Dorées :
Lucenay doublement récompensé

🏆 Lucenay a reçu le prix "de la mise en valeur du domaine public".

Le jury a spécialement apprécié « le côté convivial et accueillant du village ».

🏆 Un prix supplémentaire a été attribué à notre commune :

Le prix de « la Décoration Rosé nuit d'Été ». Ce prix récompense entre autre, l'Atelier Éphémère, atelier participatif composé d'élus, de non élus ainsi que des employés communaux et du soutien financier de la Mairie.



Les services techniques s'activent à l'entretien de notre commune : notamment plantation d'un nouvel arbre derrière la mairie



Après-midi récréatif le 15 novembre



L'Association Gérontologique, avec le soutien des municipalités adhérentes et l'aide efficace des Délégués de Communes, ont accueilli les anciens salle ANSOLIA à Anse, pour un après-midi récréatif avec au programme, un spectacle musical familial, sur une musique teintée d'inspirations tziganes, balkaniques et de jazz : « Loin de Garbo » par le Collectif de l'Autre Moitié ; cette après-midi festive fut clôturée par un goûter apprécié de tous.

Et après-midi studieuse pour la révision du code de la route en 2 sessions salle des Pierres blanches réunissant plus de 30 personnes



EN 2020 LUCENAY FAIT PARTIE DES COMMUNES RECENSEES PAR L'INSEE



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION SE DEROULERA A LUCENAY

DU 16 JANVIER au 15 février 2020

Trois agents ont été nommés sur la commune pour vous remettre les documents à remplir, ainsi que des codes pour vous permettre de remplir le questionnaire par internet également. Ces agents recenseurs sont munis d'une carte signée par le Maire.

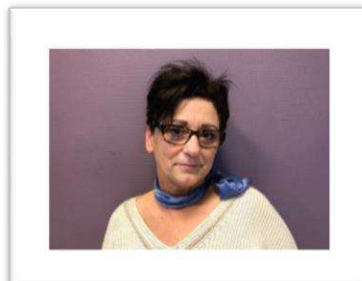
3 AGENTS RECENSEURS A LUCENAY



Guillaume REGINOT



Jean-Christophe SAVORNIN



Marie DUPRAT

- Le recensement a lieu tous les ans mais toutes les communes ne sont pas concernées chaque année.
- Les habitants concernés l'année en cours reçoivent un courrier de leur mairie pour les prévenir
- Les agents recenseurs disposent d'une carte officielle signée par le maire.
- Le recensement de la population est gratuit. Les sites qui réclament de l'argent sont des sites frauduleux.
- Les réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee, seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

Interco : Vacances d'hiver

Colonie SKI (à télécharger sur le site de la Com-Com)

Du 2 au 6 mars 2020 pour les enfants de 7 à 16 ans

Inscriptions En ligne du 9/12 à partir de 9h jusqu'au 16/12 à 20h puis sur RDV en fonction des places disponibles. **Modalités et fiche info parents conditions d'accès aux inscriptions : avoir un dossier ALSH à jour.**

<https://www.cc-pierresdorees.com/au-quotidien-en-pratique/enfance-et-jeunesse/modalites-dinscriptions-des-alsh-interco>



Interco : Info Energie

En partenariat avec votre territoire, l'Espace INFO-ÉNERGIE Rhône-Métropole de Lyon propose des permanences au Domaine des Communes – 1277 Route des Crêtes à Anse (uniquement sur rendez-vous) tous les 4ème jeudis de chaque mois : la première permanence a eu lieu le 28 novembre.

- Vous avez un projet immobilier, et souhaitez qu'il soit **économe en énergie** et réponde à des critères environnementaux ?
 - Vous venez de faire une acquisition ? Vous vous apprêtez à mettre un bien en location ? Vous voulez **valoriser** votre patrimoine bâti ?
 - Vous êtes à la recherche de **dispositifs de soutien** pour votre projet : aides financières et accompagnement de projet ?
 - Vous voulez utiliser des sources **d'énergies renouvelables** ?
 - Vous cherchez un **professionnel** qualifié ?
 - Vous souhaitez savoir comment **réduire** au quotidien vos factures d'électricité, de chauffage, d'eau chaude ?
- Service d'intérêt général, l'Espace INFO-ÉNERGIE vous renseigne **gratuitement** tout au long de votre projet.

Alors n'hésitez pas à prendre contact avec un conseiller au **04 37 48 25 90**.

Vous avez également la possibilité de prendre rendez-vous dans les locaux de l'Espace INFO-ÉNERGIE au 14 place Jules Ferry à Lyon 69006.

Ce service est soutenu par l'ADEME, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des collectivités locales.

La Direction générale des Finances publiques met en ligne sur son site "impots.gouv.fr", un simulateur de la taxe d'habitation pour 2020, permettant d'indiquer à chaque contribuable s'il est susceptible de bénéficier ou non de la réforme.



Simulateur de la réforme de la taxe d'habitation pour 2020

80% des foyers bénéficient de la suppression progressive de leur taxe d'habitation sur leur résidence principale (diminution de 30% en 2018, 65% en 2019 et 100% en 2020). En faites-vous partie ?

Pour le savoir, rendez-vous sur :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/simulateur-de-la-reforme-de-la-taxe-dhabitation-pour-2020>



Déclaration annuelle de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue**.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} /09 et le 31/12**.

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr Tél: 01 49 55 82 22



Retrouvez La carrière
blanche de Lucenay
« carrière du Pic » sur
geopark-beaujolais

ainsi que tous les géo
événements également
sur le site de Lucenay
www.lucenay.fr

de nouvelles dates
d'ouverture et
manifestations seront
proposées au
printemps.



pour tous, toute la vie, partout

ADMR – Association de services à la personne

L'ADMR de Anse est au service de toutes les personnes, à tous les âges de la vie, pour leur permettre de bien vivre chez elles en leur apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins. Services proposés :

- Entretien de la maison et du linge
- Préparation des repas
- Courses, accompagnements
- Aide aux actes essentiels de la vie quotidienne
- Portage de repas à domicile

Contact : 18 place des Frères Fournet – 69480 Anse

Tel : 04 37 55 05 94 admr.anse@fed69.admr.org -
www.admr-rhone.fr

« Devenez bénévole »

Visites à domicile,
Communication,
Administratif,
Et d'autres tâches encore...

Contactez-nous !

Informations :
ADMR de ANSE
18 Place des Frères Fournet
Tel : 06 85 99 75 04
04 37 55 05 94

Environnement amiante

Pour les particuliers ayant besoin d'évacuer de l'amiante, un service est mis en place par la Communauté de communes ; inscription et contact à l'adresse mail suivante a.ghirardi@cc-pierresdorees.com . La prochaine campagne de récupération aura lieu fin du 1^{er} semestre 2020 en déchetterie.

PROGRAMME DES ASSOCIATIONS



Patrimonia

Patrimonia, association contribuant bénévolement à la mise en valeur du patrimoine, est affiliée à la Fédération locale et, à ce titre, participe à des recherches. Un travail terminé juste avant les journées européennes (JEP 2019), a donc été présenté dans l'église de Lucenay le samedi 21 septembre pour clôturer la brillante visite guidée par M. Bruno Rouselle, Conseiller scientifique auprès du Geopark Beaujolais. Concernant les travaux de la Fédération du Patrimoine des Pierres Dorées vous trouverez des détails au dernier paragraphe, de même qu'un appel aux Lucenois.



Fin octobre, Patrimonia a vécu un grand moment de convivialité et de gastronomie lorsque le chef étoilé Jean Brouilly et le Compagnon du Beaujolais Denis Chilliet, du château de Buffavent, animateurs de la section Gastronomie, nous ont commenté et fait apprécier les accords mets et vins lors d'un repas autour de la Grouse et des produits de saison.

Maintenant, comme annoncé en préambule, je fais appel aux habitants de notre village afin de recueillir toute information susceptible d'enrichir un fonds documentaire sur le thème choisi pour 2020 par la Fédération du Patrimoine des Pierres Dorées, à savoir « Les eaux patrimoniales ».

Afin de dresser un inventaire, nous voulons tout simplement recueillir témoignages et documents (copies) concernant l'eau dans notre village. Il s'agit bien sûr des pompes et des puits, qu'ils soient publics ou privés, du lavoir, du bief, de l'Azergues et de toute structure relative à l'eau patrimoniale telle que les moulins, mais aussi les eaux souterraines identifiées ou bien donnant lieu à des spéculations. Par exemple, au cours des années cinquante, j'entendais parler d'un « lac souterrain » situé sous le bois de Lachassagne... De même, le bief qui alimente le moulin de Lozanne traverse Lucenay ; il aurait été creusé vers 1330, qui pourrait en dire plus ?

Pour cette étude que nous aimerions boucler pour les JEP 2020, tout document d'archives, toute délibération concernant le sujet évoqué plus haut, toute information, même orale, présente un intérêt et mérite d'être pris en considération. Il en est de même pour les légendes locales centrées sur l'eau car elles rentrent dans le cadre de cette étude au titre du patrimoine immatériel. Je vous remercie par avance.

Paul Fourrichon 04 74 67 23 67 pfourrichon@hotmail.com



Association des Anciens Combattants

Le 26 octobre nous nous sommes retrouvés au cimetière pour mettre en place une plaque sur la tombe de Georges PATIN un fidèle de notre association. Michel DIDIER était présent, représentant la municipalité. Nous avons terminé cette cérémonie par le verre de l'amitié.

Classe en Zéro

<https://www.facebook.com/Conscrit-Classes-En-Zero-Lucenay/> & classe-en-zero.lucenay@laposte.net

Bonjour à tous,

L'année 2020 sera « un cru exceptionnel » dans le registre de LA FETE DES CONSCRITS à Lucenay.

FESTIVITES EN ETE → Fête des conscrits 2020 : du 3 au 5 JUILLET 2020
(Attention changement de dates suite aux travaux de la salle POLYSON)

Si votre date de naissance se finit par un zéro, vous êtes concerné(e) par la prochaine fête des conscrits, rejoignez-nous, renseignez-vous auprès des responsables de décades :

Décade en 2020	Responsable	Téléphone
10 ans	Estelle SZOSTEK ROYAL & Sandra ANDRE	06.15.55.41.97
19/20 ans	Grégoire BUISSON	06.10.11.03.08
30 ans	Andréa VERRIER & Yoan LIEBL	06.98.43.25.37
40 ans	Marielle DELPORTE & Céline MARION	06.12.74.28.99
50 ans	Christelle PICHON	06.64.44.65.93
60 ans	Nadège DARNAUD	06.13.50.72.68
70 ans et +	Adeline VOLLE	06.88.07.16.81

Parlez-en autour de vous ... Tous les zéros sont les bienvenus.

INSCRIPTION & INFORMATION
SAMEDI 25 JANVIER 2020 à 10h30, salle des Associations

Dès le début d'année, nous vous proposons :

Date	Événement	Lieu / Précision	Organisateur
5 janvier 2020	Ramassage sapin	Contactez le 06.10.11.03.08	19/20 ans
12 et 26 janvier 2020	Vente Brioches	Lucenay – A votre domicile	19/20 ans
25 janvier 2020 à 10h30	Assemblée Générale et Inscription Conscrit(e)s	Lucenay – Salle des Associations	Classe en zéro
Février à juin 2020	Événements surprises (+ d'info via les affichages variés de la commune et Facebook)	Lucenay	Classe en zéro
20 juin 2020	Remise des Cocardes	A définir	Classe en zéro
3/5/6 juillet 2020	FETE DES CONSCRITS	Lucenay – Salle POLYSON	Classe en zéro
10 juillet 2020	Enterrement classe	A définir	Classe en zéro
Septembre 2020	Moules Frites	Salle POLYSON	Classe en zéro

N'oubliez pas Les Zéros ! Venez nous rejoindre à l'Assemblée générale du 25 janvier 2020,

A 10h30 - salle des Associations (277 Rue du Stade)

INFORMATION & INSCRIPTION POUR LA FETE DES CONSCRITS du 3 & 5 JUILLET

CONSCRITES, CONSCRITS DE LA « 1 »

de l'an 1 à l'an 2011

Classe montante Rejoignez-nous

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le vendredi 03 janvier 2020

20h01 – salle SIVOM (sous vestiaires du stade)

Objet principal : préparer nos conscrits 2021

TOUTE PERSONNE NÉE EN « 1 » EST INVITÉE À CET ÉVÈNEMENT
C'EST AUJOURD'HUI QUE NOUS PRÉPARONS NOS CONSCRITS 2021

Nous clôturons par le traditionnel mâchon de la 1

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre :

Sylvain SOLERTI - tél : 06 44 30 40 50

Stiven CHERVET – tél : 06 73 79 83 87

Ou nous laisser un message par mail à notre adresse : la1delucenay@orange.fr

Visitez notre page faceBook : classe en 1 de lucenay

Classe en 4 animations 2020

****Samedi 18 janvier 2020 : Assemblée générale salle des associations 10h30.**

Présence indispensable. Le bureau va changer dans sa totalité. Nous avons besoin de volontaires qui pourraient consacrer un peu de leur temps pour la 4. N'oubliez pas aussi que la préparation de nos prochaines classes démarrera dans 3 ans .C'est donc déjà maintenant que tout se joue !!! Nous vous accueillerons avec galettes et boissons pour fêter la bonne année.

****Samedi 1^{er} février 2020 : Repas au restaurant à 20h00.**

Les festivités de la classe en 0 sont décalées au mois de juillet 2020 suite aux travaux dans notre salle des fêtes. Nous allons tout de même maintenir notre habituelle sortie au restaurant. Le choix du restaurant ainsi que du menu vous seront communiqués avant la fin décembre. Inscription et choix du repas de chacun seront à faire avant le 25 janvier 2020.

Samedi 28 et dimanche 29 mars 2020: préparation et vente du jambon au foin de la 4.

Samedi : Préparation du jambon et des pommes de terre à partir de 9h00. On fait notre petit pique-nique à midi sur place. On maintient la quantité à 8 jambons comme en 2019.

Dimanche : On a besoin de découpeurs et d'emballeurs dès 6h30. On recherche aussi des vendeurs à partir de 7h30 devant la boulangerie. Si vous êtes intéressés, on finit la journée au restaurant (à définir) pour 13h00.

Dimanche 7 juin 2020 : Pique-nique de la classe en 4 au terrain de boules.

On vous attend nombreux dès 12h30. Tarif : 16€ par personne et 8€ pour les enfants de moins de 12 ans.

(La 4 s'occupe de préparer le repas et les boissons pour toute la journée). Nous n'oublions pas non plus notre habituel concours de boules.

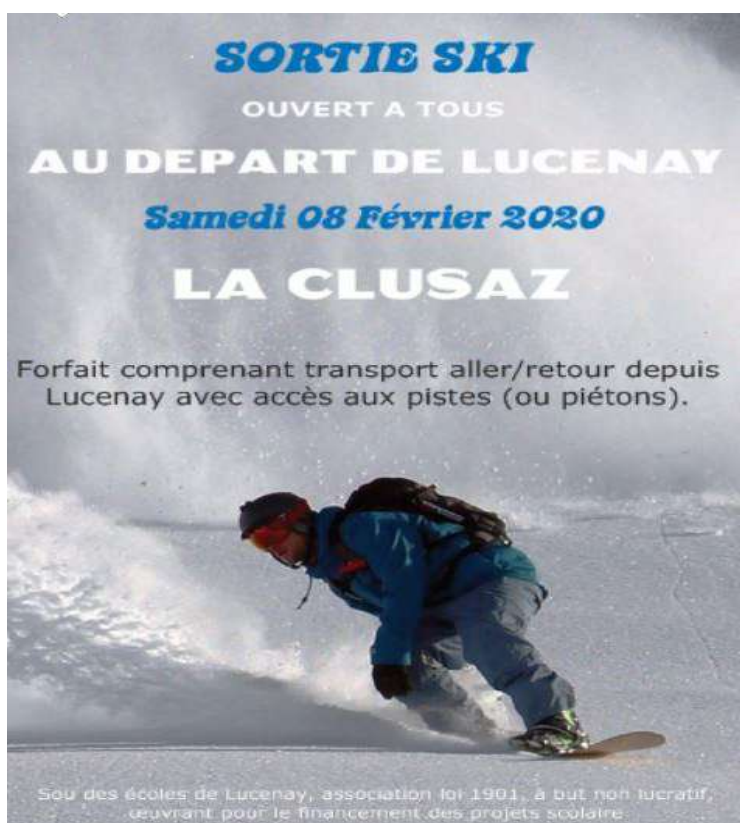
Vous souhaitez nous rejoindre mais vous ne savez pas comment vous faire connaître, vous pouvez contacter le président michel.buisson0221@orange.fr. Vous ne recevez pas non plus les messages de la classe en 4. Contactez aussi le président et nous vous incluons dans les destinataires.

N'oubliez pas : Nos classes, on commence à les préparer dans 3 ans !

On compte sur vous pour pouvoir faire une fête du tonnerre !!!



LE SOU DES ECOLES



LE SOU DES ECOLES
organise une sortie de
ski ouverte à tous le
samedi 8 février à la
Clusaz

Contact et
renseignements :

soudesecoles.lucenay@gmail.com

<https://www.facebook.com/SDecoleslucenay/>

Association des chasseurs



L'Association des chasseurs représentée par M. HUG à l'œuvre à l'occasion de la récolte de maïs pour nourrir le gibier

Les Talents de Lucenay

Lucenoises, lucenois, l'association Les Talents de Lucenay vous propose :



- **Notre chorale, ce sont des rencontres en chansons dans une ambiance conviviale.**

Nous sommes ravis de l'arrivée de jeunes recrues et toujours contents d'accueillir des moins jeunes. Ces séances sont très appréciées de tous.

Prochaines dates de répétition, salle des associations les jeudis à 19h :
12 décembre, 09 janvier, 23 janvier, 06 février, 20 Février.

- **Des visites commentées musées, sites...**

Dernièrement une belle découverte au musée Paul Dini : Beaujolais arts, hommes et territoire a enchanté les nombreux participants.

Prochaines visites :

- Les mystères de Lyon
- L'abbaye et la cité médiévale de Cluny
- Les jardins de Victor Caniato, sculpteur à Chaponost.

- **Notre exposition annuelle, manifestation qui est au cœur de notre association. Date les 16-17 mai 2020.**

Vous pourrez admirer les travaux des lucenois : photographies, peintures, dessins, poteries, sculptures sur pierre, bois, métal, patchwork, petit mobilier, art floral... et bien sûr apprécier les chants de notre chorale.

- **Nous intervenons auprès des enfants du périscolaire.**

Chorale le jeudi midi et initiation aux arts plastiques mercredi à partir de janvier.

Pour tous renseignements :

talents.lucenay@gmail.com

Laurence Fourrichon : 06 77 52 96 25

Michèle Chuzeville : 06 64 11 70 10





RISQUES LIÉS AUX FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Participation
Citoyenne

• Généralités :

- Augmentation : des cambriolages (absence propriétaires), des vols par ruse (présence d'argent et cadeaux dans les maisons), des arnaques et fraudes sur internet (forte demande et plus d'achats)
- Commerçants : des cibles privilégiées (plus d'argent en caisse, plus de marchandise)
- Voleurs : mieux informés grâce aux réseaux sociaux.

• Les bons réflexes :



- Attention à vos communications sur les réseaux sociaux (photos des cadeaux, date de départ etc..)
- Si vous partez, **pensez à l'opération tranquillité vacances, prévenez vos voisins.**
- Attention aux sites marchands sur internet, **vérifiez leur fiabilité et leur sécurité de paiement.**
- **Sensibilisation des commerçants** (protéger vos commerces, ne pas garder de grosses sommes d'argent dans votre magasin ou chez vous ; modifier vos trajets et horaires de dépôt d'argent en banque)



• En cas de doutes ou d'infraction :

- Appelez immédiatement la gendarmerie si vous remarquez un repérage, si on veut rentrer chez vous.
- En cas de cambriolage, ne touchez à rien avant l'arrivée des gendarmes.
- Si vous pensez être suivi ou si un véhicule suspect est devant votre domicile ou votre commerce, **FAITES LE « 17 ».**



• Numéros d'urgences :



17 Gendarmerie Nationale

18 Pompiers



112 N° d'appel unique européen

15 SAMU





Classe en O, il y a 10 ans